

Rapport financier trimestriel de

**TRANSPORTS CANADA**  
(non audité)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

**TRANSPORTS CANADA**

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

---

**Table des matières**

<b>COMPTE RENDU SOULIGNANT LES RESULTATS, LES RISQUES ET LES CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES</b>	<b>- 3 -</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>- 3 -</b>
<b>1.1 POUVOIR, MANDAT ET ACTIVITES DE PROGRAMME</b>	<b>- 3 -</b>
<b>1.2 METHODE DE PRESENTATION DU RAPPORT</b>	<b>- 3 -</b>
<b>2. FAITS SAILLANTS DES RESULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS</b>	<b>- 4 -</b>
<b>2.1 ETAT DES AUTORISATIONS</b>	<b>- 4 -</b>
<b>2.2 TABLEAU DES DEPENSES BUDGETAIRES MINISTERIELLES PAR ARTICLE COURANT</b>	<b>- 6 -</b>
<b>3. RISQUES ET INCERTITUDES</b>	<b>- 7 -</b>
<b>4. CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES</b>	<b>- 8 -</b>
<b>ETAT DES AUTORISATIONS (NON AUDITE)</b>	<b>- 9 -</b>
<b>DEPENSES BUDGETAIRES MINISTERIELLES PAR ARTICLE COURANT (NON AUDITEES)</b>	<b>- 10 -</b>

# TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

---

## Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

### 1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#).

Le rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

#### 1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme

Une description sommaire des activités de programme de Transports Canada est présentée dans le [Budget des dépenses 2024-2025 - Canada.ca](#).

#### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de Transports Canada accordées par le Parlement et utilisées par Transports Canada, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Transports Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

# TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

### 2.1 État des autorisations

Les autorisations totales disponibles de Transports Canada ont augmenté d'environ 663,8 millions de dollars, passant de 3 682,5 millions de dollars au 30 septembre 2023 à 4 346,2 millions de dollars au 30 septembre 2024, tel que résumé ci-après :

**Tableau 1 : Changements importants dans les autorisations (en milliers de dollars) :**

Autorisations <sup>(1)</sup>	2024-2025 <sup>(2)</sup>	2023-2024 <sup>(2)</sup>	Variance
<b>Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement</b>	<b>1 047 352</b>	<b>1 052 728</b>	<b>(5 376)</b>
<b>Crédit 5 – Dépenses en capital</b>	<b>303 052</b>	<b>202 555</b>	<b>100 497</b>
<b>Crédit 10 – Subventions et contributions</b>	<b>2 718 973</b>	<b>2 178 360</b>	<b>540 613</b>
<b>Autorisations législatives budgétaires <sup>(1)</sup></b>	<b>276 856</b>	<b>248 814</b>	<b>28 042</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>4 346 233</b>	<b>3 682 457</b>	<b>663 776</b>

**Notes :**

(1) Voir l'État des autorisations pour plus de détails.

(2) Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué ou détails fournis ailleurs.

L'état des autorisations présenté à la fin du rapport présente les autorisations totales disponibles, les autorisations utilisées au cours du trimestre, le cumul des autorisations utilisées pour l'exercice en cours, ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Par rapport à l'année précédente, les principales variations observées au 30 septembre 2024 sont expliquées ci-après.

#### 2.1.1 Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement (diminution de 5,4 millions de dollars)

Les dépenses de fonctionnement prévues ont diminué de 5,4 millions de dollars de 2023-2024 à 2024-2025 notamment expliquées par les facteurs suivants :

- Diminution des autorités de :
  - 147,4 millions de dollars pour le Projet de train à grande fréquence;
  - 20,3 millions de dollars pour l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales annoncée dans le budget fédéral de 2023;
  - 6,8 millions de dollars pour mettre en œuvre les exigences du gouvernement du Canada relatives à la vaccination obligatoire dans le secteur des transports sous réglementation fédérale; et
  - 6,7 millions de dollars le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
- Compensée par une augmentation de :
  - 56,6 millions de dollars pour mettre à jour les taux de rémunération de diverses conventions collectives;
  - 41,2 millions de dollars pour la Sécurité et la sûreté ferroviaires et le Transport des marchandises dangereuses;
  - 25,0 millions de dollars pour le projet de la Voie de contournement ferroviaire de Lac Mégantic;
  - 15,6 millions de dollars pour la Protection et promotion des populations prioritaires de baleines en péril du Canada;
  - 13,3 millions de dollars pour l'Administration de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*;

# TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

---

- 11,1 millions de dollars pour les activités reliées aux systèmes d'aéronefs téléguidés; et
- 10,3 millions de dollars pour l'initiative Traitement approprié – mode aérien.

## 2.1.2 Crédit 5 – Dépenses en capital (augmentation de 100,5 millions de dollars)

Les dépenses en capital autorisées ont augmenté de 100,5 millions de dollars de 2023-2024 à 2024-2025 expliquées largement par les facteurs suivants :

- Augmentation des autorités de :
  - 29,2 millions de dollars pour l'initiative Traitement approprié – mode aérien;
  - 27,8 millions de dollars pour le Plan de protection des océans, incluant la construction du hangar d'Iqaluit dans le cadre du Programme national de surveillance aérienne;
  - 17,9 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission;
  - 17,1 millions de dollars pour le Projet de reconstruction du quai des pêcheurs, Port de Cap-aux-Meules; et
  - 10,0 millions de dollars pour l'investissement des aéroports régionaux et éloignés de TC.
- Compensée par une diminution de 3,1 millions de dollars pour l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales annoncée dans le budget fédéral de 2023.

## 2.1.3 Crédit 10 – Subventions et contributions (augmentation de 540,6 millions de dollars)

Les autorisations de subventions et de contributions ont augmenté de 540,6 millions de dollars de 2023-2024 à 2024-2025 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- Augmentation des autorités de :
  - 555,9 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour l'utilisation de véhicules zéro émission;
  - 188,1 millions de dollars pour le projet de Voie de contournement ferroviaire de Lac Mégantic;
  - 36,8 millions de dollars pour le Programme de corridors maritimes verts;
  - 18,1 millions de dollars pour le Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada;
  - 12,7 millions de dollars pour le Programme de contribution pour les services de traversier; et
  - 12,0 millions de dollars pour le Programme de paiements de transfert de la sécurité routière.
- Compensée par une diminution de :
  - 143,1 millions de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux;
  - 80,8 millions de dollars pour le Programme des infrastructures essentielles des aéroports;
  - 23,9 millions de dollars pour les Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers;
  - 20,9 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires; et
  - 14,3 millions de dollars pour l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales annoncée dans le budget fédéral de 2023.

## 2.1.4 Autorisations législatives budgétaires (augmentation de 28,0 millions de dollars)

Les dépenses prévues pour les autorisations législatives budgétaires ont augmenté de 28,0 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement de 16,2 millions de dollars pour la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL), d'une augmentation de 3,4 millions de dollars pour le programme de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland et d'une augmentation de 8,4 millions de dollars en financement des régimes d'avantages sociaux des employés. La CGVMSL est responsable de gérer et d'exploiter la Voie maritime et d'entretenir, de réparer, d'acquérir et de remplacer

---

# TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

---

les actifs de la Voie maritime navigable appartenant au gouvernement. Transports Canada est responsable de financer les besoins financiers de la CGVMSL nets de ses revenus.

## 2.2 Tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant présenté à la fin du rapport, dresse la liste des dépenses annuelles prévues, des dépenses pour le trimestre et le cumul des dépenses pour l'exercice en cours ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Globalement, le cumul des dépenses à la fin du deuxième trimestre de 2024-2025 représente 29,7 % des dépenses annuelles prévues, ce qui est comparable à celui du deuxième trimestre (24,8 %) de 2023-2024.

Historiquement, la plupart des dépenses de grande valeur en subventions et contributions pour des projets d'infrastructure se produisent au cours du quatrième trimestre. Cela est attribuable au fait que la majorité des bénéficiaires soumettent leurs demandes de remboursement au dernier trimestre suivant la période de construction de l'été et de l'automne. Pour certaines catégories de dépenses de fonctionnement, les dépenses cumulatives réelles représentent seulement une petite partie des dépenses prévues, ce qui est consistant avec les années précédentes et avec les autres ministères du gouvernement fédéral. Ceci est surtout attribuable à un décalage entre la date où les biens ou services ont été obtenus et le moment lorsque les factures ont été reçues. De plus, il y a une augmentation des coûts opérationnels dans le dernier trimestre une fois que les réaffectations des budgets internes sont complétées, ainsi que lors de l'augmentation du financement pour les nouvelles initiatives dont les dépenses seront principalement encourues au quatrième trimestre.

Les écarts significatifs entre les deux années au 30 septembre 2024 sont comme suit :

### Dépenses prévues

- **Personnel**

Les dépenses prévues reliées au *Personnel* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 131,0 millions de dollars en raison de la mise à jour des taux de rémunération de diverses conventions collectives et l'augmentation du financement de salaire pour divers programmes dans l'organisation.

- **Services professionnels et spéciaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Services professionnels et spéciaux* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 17,3 millions de dollars principalement en raison du nouveau financement pour supporter les études techniques, planification, consultation, études et évaluations environnementales pour le projet de Voie de contournement ferroviaire de Lac Mégantic, ainsi que pour l'initiative Traitement approprié – mode aérien.

- **Acquisition de terrains, bâtiments et travaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de terrains, bâtiments et travaux* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 63,3 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement pour le projet du hangar d'Iqaluit dans le cadre du Programme national de surveillance aérienne, le projet de reconstruction du quai des pêcheurs au port de Cap-aux-Meules, l'amélioration des aéroports régionaux et éloignés de TC, un laboratoire pour le Centre d'essai des véhicules automobiles, ainsi que les dépenses législatives pour la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent afin d'acquérir et améliorer les actifs de la Voie maritime.

- **Acquisition de machines et de matériel**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de machines et de matériel* pour l'année 2024-2025 comparées à 2023-2024 ont augmenté d'environ 39,2 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement pour l'initiative des véhicules moyens et lourds à zéro émission, l'initiative des équipes maître-chien entraînées à la détection d'explosifs, et l'acquisition des pièces de rechange de l'avion Dash-8 dans le cadre de l'initiative de protection des baleines.

- **Paiements de transfert**

---

# TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

---

Les dépenses prévues reliées aux *Paielements de transfert* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 544,0 millions de dollars. Les causes de la variation sont expliquées à la section 2.1.3, ainsi que l'augmentation de 3,4 millions de dollars des contributions législatives pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland.

## ○ **Autres subventions et paiements**

Les dépenses prévues reliées aux *Autres subventions et paiements* pour l'année 2024-2025 comparées à 2023-2024 ont diminué d'environ 135,5 millions de dollars, principalement en raison d'une diminution du financement pour le Projet de train à grande fréquence.

## **Dépenses cumulatives**

### ○ **Personnel**

Les dépenses cumulatives reliées au *Personnel* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 34,4 millions de dollars. L'écart s'explique principalement par l'augmentation pour les salaires en lien avec la mise à jour des taux de rémunération de diverses conventions collectives et l'augmentation du financement de salaire pour divers programmes dans l'organisation.

### ○ **Acquisition de terrains, bâtiments et travaux**

Les dépenses cumulatives reliées aux *Acquisitions de terrains, bâtiments et travaux* au 30 septembre 2024 ont augmenté d'environ 33,5 millions de dollars par rapport à 2023-2024 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- 15,4 millions de dollars pour le hangar d'Iqaluit dans le cadre du Programme national de surveillance aérienne;
- 10,4 millions de dollars de dépense en capital associée à la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent;
- 3,9 millions de dollars pour la construction d'un laboratoire de recherche sur la sécurité des véhicules commerciaux; et
- 2,6 millions de dollars pour une rampe d'accès fixe au Port de Souris.

### ○ **Paielements de transfert**

Les dépenses cumulatives reliées aux *Paielements de transfert* au 30 septembre 2024 ont augmenté d'environ 288,0 millions de dollars par rapport à 2023-2024 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- 227,4 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission; et
- 59,7 millions de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux.

## **3. Risques et incertitudes**

Transports Canada tient à jour un profil de risque ministériel intégré qui identifie et évalue les risques de haut niveau qui pourraient affecter la réalisation de ses objectifs et de ses priorités. L'identification des risques et l'élaboration de réponses aux risques contribuent à la prise de décisions liées à l'établissement des priorités, la planification, l'affectation des ressources, l'élaboration de politiques, la gestion de programmes et l'établissement de rapports sur le rendement du ministère.

Transports Canada fait face à un risque financier lié à la capacité du ministère à obtenir un financement adéquat pour atteindre les résultats escomptés. Ce risque est dû à l'évolution de l'environnement fiscal, à la complexité du financement discrétionnaire, aux priorités ministérielles concurrentes ainsi qu'au climat financier actuel de réduction des dépenses. De plus, Transports Canada dépend dans une certaine mesure des paiements de transfert, dont de nombreux facteurs échappent au contrôle du ministère et pourraient nécessiter le report de crédits aux années subséquentes. Des prévisions financières régulières et rigoureuses ainsi qu'une gouvernance solide orienteront l'établissement des priorités en matière de ressources afin de soutenir les initiatives essentielles.

D'importantes initiatives sont mises en œuvre pour améliorer la viabilité financière et l'environnement réglementaire du ministère pour l'avenir. Ces initiatives génèrent des risques et des incertitudes associés à la mise en œuvre des changements législatifs, à l'introduction de nouvelles initiatives de recouvrement des coûts et à la réalisation des économies prévues résultants des opportunités d'efficacités identifiées. Pour faire face à ces risques, Transports Canada continuera de maximiser la gouvernance existante et

---

# TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

---

d'élaborer des cadres de soutien afin de prendre des décisions éclairées concernant la priorisation, la planification et la mise en œuvre de ces initiatives.

Au cours des dernières années, Transports Canada a investi dans des initiatives et des programmes qui soutiennent l'industrie et atténuent les perturbations causées par des menaces environnementales et économiques sur les infrastructures de transport essentielles du Canada. Le ministère continue d'avoir en place des pratiques de gestion des urgences, de consulter ses partenaires sur les priorités en matière d'infrastructure et de mettre en place des programmes pour poursuivre la mise en œuvre des projets et des priorités en matière d'infrastructure.

Les défis liés au renouvellement, au développement et à la rétention d'une base diversifiée de talents représentent un risque pour la plupart des organisations. Transports Canada atténue ce risque grâce à diverses initiatives de dotation, de recrutement et de rétention, grâce à sa stratégie de planification de la relève, ainsi qu'en lançant rapidement des processus de dotation et en ayant du personnel expérimenté occupant de façon intérimaire des postes vacants.

## 4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Les changements suivants dans les cadres supérieurs sont survenus au cours du deuxième trimestre :

- Le 19 septembre 2024, après que le ministre Pablo Rodriguez a annoncé qu'il quittait ses fonctions de ministre des Transports, le Premier ministre, Justin Trudeau, a annoncé la nomination de l'honorable Anita Anand comme nouvelle ministre des Transports du Canada à compter du 19 septembre 2024.

Approuvé par :

Original signé par

Arun Thangaraj,  
Sous-ministre  
Ottawa, Canada

26 novembre 2024

Jaime Caceres,  
Dirigeant principal des finances  
Ottawa, Canada

22 novembre 2024

# TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

## État des autorisations (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 <sup>(1)</sup>	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 <sup>(1)</sup>	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 154 725	250 842	491 656	1 148 835	230 794	444 397
Crédit 1 – Revenus à valoir sur le crédit	(107 373)	(30 898)	(43 599)	(96 107)	(27 826)	(39 194)
<b>Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement</b>	<b>1 047 352</b>	<b>219 944</b>	<b>448 057</b>	<b>1 052 728</b>	<b>202 968</b>	<b>405 203</b>
<b>Crédit 5 – Dépenses en capital</b>	<b>303 052</b>	<b>50 748</b>	<b>62 526</b>	<b>202 555</b>	<b>24 510</b>	<b>31 920</b>
<b>Crédit 10 – Subventions et contributions</b>	<b>2 718 973</b>	<b>355 157</b>	<b>610 928</b>	<b>2 178 360</b>	<b>226 152</b>	<b>324 612</b>
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 553	25 857	51 716	95 178	31 726	55 521
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	99	25	49	95	24	47
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – le pont Victoria, Montréal	3 300	784	2 291	3 300	-	2 834
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	79 031	-	79 385	75 618	-	77 179
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	310	310	-	-	-
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	90 873		33 600	74 623	519	16 119
<b>Autorisations législatives budgétaires totales</b>	<b>276 856</b>	<b>26 976</b>	<b>167 351</b>	<b>248 814</b>	<b>32 269</b>	<b>151 700</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>4 346 233</b>	<b>652 825</b>	<b>1 288 862</b>	<b>3 682 457</b>	<b>485 899</b>	<b>913 435</b>

### Note :

(1) N'incluent que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**TRANSPORTS CANADA**

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

**Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
<b>Dépenses:</b>						
Personnel	880 066	217 470	432 234	749 076	213 274	397 823
Transports et communications	17 213	5 895	12 163	17 273	6 151	11 745
Information	8 934	1 978	2 909	6 704	1 156	2 260
Services professionnels et spéciaux	232 039	45 539	73 821	214 763	42 251	73 347
Location	20 439	5 776	14 019	14 179	4 623	10 727
Réparation et entretien	20 042	2 179	4 935	14 884	4 358	6 272
Services publics, fournitures et approvisionnements	17 216	3 573	6 864	15 110	4 418	8 662
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	181 797	33 420	55 121	118 469	12 014	21 597
Acquisition de machinerie et matériel	141 865	11 360	20 839	102 683	6 465	12 711
Paiements de transfert	2 801 304	355 941	692 604	2 257 278	226 152	404 625
Autres subventions et paiements	132 691	592	16 952	268 145	(7 137)	2 860
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>4 453 606</b>	<b>683 723</b>	<b>1 332 461</b>	<b>3 778 564</b>	<b>513 725</b>	<b>952 629</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses:</b>						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	(107 373)	(30 898)	(43 599)	(96 107)	(27 826)	(39 194)
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>(107 373)</b>	<b>(30 898)</b>	<b>(43 599)</b>	<b>(96 107)</b>	<b>(27 826)</b>	<b>(39 194)</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>4,346 233</b>	<b>652 825</b>	<b>1 288 862</b>	<b>3 682 457</b>	<b>485 899</b>	<b>913 435</b>